

CHARACTERISTIQUES	BURKINA FASO	GHANA	MALI	SENEGAL	TOGO	NIGER	GUINEE	SIERRA LEONE	GAMBIE
Structure responsable de la gestion du programme	Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) / Direction générale des productions Agropastorales (DGPA)	Ministère de l'alimentation et de l'agriculture (MoFA)/ Direction des services des cultures (DCS)	Ministère de l'Agriculture (MA) (Direction Nationale de l'Agriculture (DNA))	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) / Direction de l'Agriculture (DA)	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural (MAEDR) / Central d'approvisionnement et de Gestion des Intrants Agricoles (CAGIA)	MAG : Ministère de l'Agriculture OMEN : Observatoire du Marché des engrais	Ministère du Budget	Ministère de l'Agriculture (MoA)	Bureau du Président en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture (MA)
Texte législatif instituant le programme (s'il existe)	Aucun	Aucun	Loi d'orientation agricole, N° 06-045 du 9/05/06, titre IV, chapitres 7-8	Arrêté Ministériel N°3302 du 14 mars 2000 portant organisation de la Direction de l'Agriculture.	Aucun	Décret 2018-046/PRN/MAG/EL du 12 janvier 2018 portant adoption du plan de réforme des engrais au Niger	Aucun	National Fertilizer Regulatory Agency Act, 2017, and National Fertilizer Regulations, 2020	Aucun
Quantité d'engrais subventionnés/an (T : Tonne/an)	2020-2021 : 21.863T* 2021-2022: 12.661 T (Sans les engrais coton)	2020-2021: 239,096 MT 2021-2022: 285,000 T	2020-2021: 133 800 T 2021 – 2022: 393 000 T	2020-2021: 120.000T 2021-2022: 155000T	2021-2022 : 85500 T	2021-2022: 9319T Soit 2360 T dans le cadre du projet PARSEN et 6960 T avec le financement du MCA	2021-2022: 32 435 T	2020-2021: None 2021-2022: 926.6MT	2021-2022: 14 500 MT
% de la part subventionnée / an pour chaque type d'engrais	Urée: 52% DAP: 38% NPK: 52%	Urea: 36% NPKs: 37% SOA: 35.4%	Urée : 37% DAP : 2% NPK : 21%	NPK 6 20 10: 52% NPK 15 15 15: 46% NPK 15 10 10: 54% NPK 10 10 20: 42% NPK 9 23 30: 54% DAP : 57% UREE : 50%	NPK 15 15 15 : 64% Urée : 35%	50%	56%	90%	66%
Cultures ciblées	Maïs, riz, niébé, mil, sorgho, sesame, soja Arachide,	Maïs, riz, sorgho, soja	Riz, maïs, mil, sorgho, coton, blé	Riz, Mil, Maïs, Sorgho, Fonio, Arachide, Niébé, Sésame, Horticulture, Tubercules	Toutes les cultures vivrières	Riz, maïs, oignon, chou, tomate, pomme de terre et niébé, mil, sorgho, niébé, pomme de terre	Riz, maïs, légumes, café, cacao, noix de cajou, palmier à huile	Riz	Legumineuses
Bénéficiaires ciblés	<ul style="list-style-type: none"> Tous les producteurs des cultures ciblées 0-5 ha Priorité à ceux qui adoptent les BPA* Acceptation des conditions et modalités de cession Posséder un téléphone portable fonctionnel 	<ul style="list-style-type: none"> Producteurs des cultures vivrières et des légumes 2 hectares Priorité aux agricultrices 	Tous les producteurs des cultures ciblées	Tous les producteurs	Tous les producteurs	Producteurs vulnérables	Tous les producteurs	Riziculteurs La superficie cible est d'un (1) hectare par agriculteur	Tous les producteurs

CHARACTERISTIQUES	BURKINA FASO	GHANA	MALI	SENEGAL	TOGO	NIGER	GUINEE	SIERRA LEONE	GAMBIE
Couverture géographique	Dans tout le pays	Dans tout le pays	Dans tout le pays sauf à Kidal, Niolo, Menaka	Dans tout le pays	Dans tout le pays	35 communes des 8 régions du Pays	Dans tout le pays	Dans tout le pays	Dans tout le pays
Système de ciblage de distribution (coupons) ?	Coupons électroniques	Pas de coupons depuis 2018	Autorisations d'achat (coupons papier)	Pas de coupons	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> Coupons électroniques Systèmes de bon d'achat 	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> Enregistrement numérique des producteurs Système de distribution d'intrants dirigé par le secteur privé 	Pas de coupons
% de bénéficiaires ciblés ayant reçu les engrais subventionnés	ND	+ 100%	40%	+ de 90%	ND	52,5%	Près de 100%	62%	20%
Principaux acteurs et rôles des secteurs public et privé	<p>MAAH (public) : administrateur du programme</p> <p>MEF (public) : Collecte des contributions financières des bénéficiaires</p> <p>Organisations des producteurs: Identification des bénéficiaires et suivi de la distribution des engrais</p> <p>Banque: Mise à disposition des lignes de crédits adaptées ; Facilitation des opérations de paiement et de recouvrement</p>	<p>Gouvernement du Ghana /Direction des services des cultures: Gestion du programme</p> <p>Secteur privé (importateurs, distributeurs et détaillants) : Distribution</p>	<p>DNA et les organismes affiliés : Administration du programme</p> <p>CMDT + Bureaux (OHVN, ON, ORM, ORS, OPIB) + Organisations des producteurs + organismes affiliés de la DNA : Facilitation, supervision technique, traitement dossiers de remboursement de la subvention et suivi</p> <p>Producteurs, importateurs, revendeurs : Distribution</p>	<p>MAER : Conception, Organisation, surveillance et fixation des quotas et des prix.</p> <p>DA : Supervision et livraison aux distributeurs</p> <p>DRDRs : Réception et expédition des engrais.</p> <p>Fournisseurs privés : Importation et livraison</p> <p>Commissions locales : Supervision et contrôle du dispositif opérationnel</p> <p>Organisations des producteurs : Réception des engrais</p> <p>Institutions financières : Réception du paiement des organisations des producteurs ou transfert de paiement en aval</p>	<p>Gouvernement du Togo : Mobilisation des finances et commande des engrais</p> <p>CAGIA : Réception et mise en place des engrais et distribution dans chaque localité et</p> <p>OPA : Enregistrement des besoins auprès des services d'encadrement</p> <p>Autorités administratives : validation des listes des producteurs.</p>	<p>MAG/OMEN: Détermination des paramètres de la subvention, sélection et paiement des importateurs</p> <p>COTEN : Comité technique des engrais du Niger / OPA et Mairies : Sensibilisation, mobilisation et suivi de la distribution</p> <p>Secteur privé (regroupés sous ANIDE) : importation et distribution d'engrais.</p> <p>DGA/DICE/INRAN : Analyse de contrôle qualité</p>	<p>Ministère de l'Agriculture (MA)/ Direction Nationale de l'Agriculture : Planification, conception et évaluation du programme</p> <p>Chambre Nationale de l'Agriculture : Distribution d'engrais aux producteurs</p> <p>Secteur privé : Importation</p> <p>Institution de vulgarisation : Suivi</p>	<p>Ministère de l'Agriculture: Enregistrement des agriculteurs via le numérique et développement de la plate-forme de bons électroniques.</p> <p>Secteur privé: Importation et distribution d'engrais aux agriculteurs.</p> <p>Planning, Evaluation, Monitoring and Statistics Division (PEMSD); Division de la vulgarisation agricole et des cultures : Suivi de la distribution des engrais aux agriculteurs</p>	<p>GoG / Gambia Groundnut Corporation (GGC): Achat d'engrais</p> <p>MA/Directions régionales de l'Agriculture: Monitoring of fertilizer sales at regional level.</p> <p>National Food Processing and Marketing corporation: l'achat d'engrais;</p> <p>Producteurs coopératifs : Vente d'engrais et fourniture d'arachide au gouvernement</p>

CHARACTERISTIQUES	BURKINA FASO	GHANA	MALI	SENEGAL	TOGO	NIGER	GUINEE	SIERRA LEONE	GAMBIE
Principaux importateurs et distributeurs impliqués	TROPIC AGRO, AGRODIA	CHEMICO, AFCOTT, AMG, YARA, OMNIFERT, ETG, IDDISAL, SIDALCO, LDC	TOGUNA, SOMADECO, GNOUMANI, DPA, SAD, SANGOYE, SOGEFERT PLANETE DISTRIBUTION ;	SEDAB,GPEV, TRANSFERT AFRICA, ETG , FERTAGRO	GOUVERNEMENT DU TOGO, CAGIA	BARHAMA-NEA/ALI HACHIMOU, MANOMA -SA ET VETOSERVICES	ETA, SAREEF, EKAP, G-BIO MAC, GUINEA AGRICULTURE AND BUSINESS IMPROVEMENT, COMPANY, AGRI-GOLD GUINÉE, ETS SBF, MAKALLO, SEITRATECH,	SEED TECH INTERNATIONAL, MANGARA, TIJAL ENTERPRISE, EASTERN FARMERS AGRIC. AND GENERAL ENTERPRISE, TIVAMYA LIMITED, MALIN LIMITED, MED TULIA ENTERPRISE	NATIONAL FOOD PROCESSING AND MARKETING CORPORATION
Coût total du programme (monnaie locale et US\$)	2021-2022: 5,787,223 000 FCFA (9,645,371 \$)	2021-2022: 2,785,676,690 GHS (25,324,334 \$)	2020-2021 : 19 123 468 520 FCFA (31 872 447 \$) 2021 – 2022 : 58 700 056 404 FCFA (97,500,094 \$)	2021-2022 : 28 000 000 000 FCA (46,666,666 \$)	2021-2022 : 3 500 000 000 FCFA (5,833,333 \$)	2021-2022: 1.302.518.400 FCFA (2,170,964 \$)	162 175 000 000 GNF (16 612 919,55\$)	***	2021-2022: (\$ 11,000,000)
Coût moyen du programme par kg d'engrais subventionné (\$/kg)	0.76	0,16	0.25	0,3	0,1	0,22	0.5	***	0.7
% Volume de subvention couvert par les importations d'engrais	+ 95%	60%	94%	+90%	+90%	100%	100%	***	100%
% Coût du programme en dans le budget national du secteur agricole	***	***	***	46%	8%	***	***	***	13%
Sources de financement : État, bailleurs de fond, autres	Gouvernement	Gouvernement	Gouvernement	Gouvernement	Gouvernement	Gouvernement MCA Niger BAD	Gouvernement	Gouvernement	Gouvernement
Stratégie de sortie?	Existence d'une stratégie de sortie des bénéficiaires	Pas de stratégie de sortie explicite	Pas de stratégie de sortie explicite	Pas de stratégie de sortie explicite	Pas de stratégie de sortie définie à ce jour	Pas de stratégie de sortie définie à ce jour	Pas de stratégie de sortie explicite	Plan de changement de politique : avec une distribution des intrants dirigée par le secteur privé.	No explicit exit strategy

CHARACTERISTIQUES	BURKINA FASO	GHANA	MALI	SENEGAL	TOGO	NIGER	GUINEE	SIERRA LEONE	GAMBIE
Délais de paiements aux importateurs/producteurs?	En retard	Retard de paiement	Generalment en retard	Generalement en retard (1 an)	N/A car L'importation des engrais étant assuré par l'Etat, le paiement de la commande est effectué à la réception des engrais par la CAGIA.	Les délais sont respectés : 2 à 3 semaines après le dépôt du rapport de distribution et sa validation	***	A temps Le paiement intégral est effectué aux négociants agricoles après la livraison de l'intrant	NA
Évaluation de l'impact du programme	Pas formel; Rapport annuel de DGPV DGESS	Pas formel; 2015 Etude USAID/IFDC/IFPRI/AFAP/MoFA/AGRA	-	Pas formel; Pas d'évaluation mais existence de Rapports et Bilan Annuels du MAER	Pas d'évaluation du programme actuel	Une évaluation d'impact du programme est effectuée	Pas d'analyse d'impact du programme	Pas d'évaluation	Pas d'évaluation

Source: compilé par IFDC/EnGRAIS à partir des bureaux et/ou documents des programmes nationaux de subvention des engrais durant la période 2020-2022

Notes : *** Informations non disponibles ; Taux de change: US\$1=CFA 556; US\$1= GHS 5.86; US\$1 = Naira 381.53; US\$1 = GNF 9,747; US\$1 = Dalasi 52.91

Autre informations :

Benin : Un programme de subvention est prévu être mis en place pour la campagne 2022/2023

Cote d'Ivoire : Sur la période 2023-2025, il est prévu un programme de subvention d'intrants agricole incluant les engrais à travers un appui budgétaire du Gouvernement sur les cultures vivrières prioritaires (Manioc, maïs et riz)

Nigeria : Depuis 2015, A la place du programme de subvention, le gouvernement fédéral du Nigeria a introduit l'Initiative Présidentielle des Engrais (Presidential Fertilizer Initiative, PFI) qui, bien que n'étant pas une subvention, vise directement la réduction des coûts des engrais à travers des accords avec le secteur privé des engrais.

Togo : La subvention sur les engrais telle qu'administrée de 2019 à 2022 est mise en œuvre par l'Etat avec l'implication des autorités administrative, des élus locaux et est axée sur une procédure d'enregistrement et de validation des listes des producteurs bénéficiaires. Il s'agit d'une subvention généralisée à tous les producteurs pour les cultures vivrières.